

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 2 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Marielle BANDELIER, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernard CERF, René LAMBOLEY, Jean-Luc PIANZI, Thierry VERDOT **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Dominique TRELA, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON.

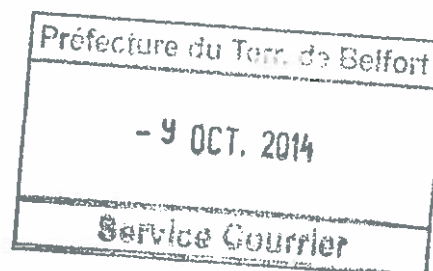
**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Claude BRUCKERT à René LAMBOLEY, Jacques DEAS à Thierry VERDOT, Gérard FESSELET à Thierry MARCJAN, Pierre OSER à André HELLE, Bernard TENAILLON à Bernard CERF, Dominique TRELA à Jean-Luc PIANZI.

| Date de convocation | Date d'affichage  | Nombre de conseillers |    |
|---------------------|-------------------|-----------------------|----|
| Judi 25 septembre   | Judi 18 septembre | En exercice           | 41 |
|                     |                   | Présents              | 31 |
|                     |                   | Votants               | 37 |

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Monique DINET est désignée.

**2014-07-46 – Décisions prises par délégations**  
Rapporteur : Christian RAYOT



Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De prendre acte du tableau des décisions prises par délégations.

| Opérations  | Libellé                            | Tiers concernés        | Montant                   | Président<br>Vice-Président | Date     |
|---|------------------------------------|------------------------|---------------------------|-----------------------------|----------|
| Bâtiment relais des Chauffours Zac des Chauffours               | Raccordement tél                   | ORANGE (opérateur)     | 1576,30€ TTC              | M. RAYOT                    | 27/06/14 |
| ZAC des Grands Sillons à Grandvillars                           | Mise en conformité assainissement  | Entreprise COLAS       | 7080€ TTC                 | M. RAYOT                    | 26/06/14 |
| Travaux Grandvillars rue Bellevue et rue des Grands Champs      | Essais après travaux               | SOPRECO                | 6296,60€ HT               | JC. TOURNIER                | 23/05/14 |
| Marché entretien extension réseau eau potable et assainissement | Avenant financier                  | Dodivers-Malnati-Sater | 3% en + du marché initial | T. MARCJAN                  | 10/02/14 |
| Bâtiment relais des Chauffours Zac des Chauffours               | Assurance D.O                      | SMACL                  | 15 094,89 €               | P. OSER                     | 01/09/14 |
| Zone des Chauffours   | Nettoyage parcelle bâtiment relais | TALON                  | 286,00 €                  | D. BANDELIER                | 28/08/14 |
| PANNE SUR LE DIFFERENTIEL DE LA BOM AA-595-AL                   | Réparation camion                  | BOURLIER               | 5 139,35 €                | Mr OSER                     | 28/08/14 |

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 OCT. 2014  
Et publication ou notification le 09 OCT. 2014  
Pour le Président  
Le Vice-Président

Le Président,



Le Président, Pour le Président  
Le Vice-Président

